

Lettre de Ribotte Charon à D'Alembert, 16 décembre 1766

Auteur : Ribotte Charon

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitAvez-vous ouï dire que nous avons manqué à nous noyer...

RésuméUn académicien ayant affirmé que les débordements du Tarn avaient détruit le commerce local, il a adressé un démenti à Volt. Demande à D'Al. de corriger sa l. et de la faire connaître. Lui enverra son ouvrage (affaire d'Abbeville) quand Volt. l'aura vu. Prend parti pour Hume contre Rousseau.

Justification de la datationest jointe une copie de sa l. à Volt. du 15 décembre (Best. D13778)

Numéro inventaire66.98

Identifiant101

NumPappas748

Présentation

Sous-titre748

Date1766-12-16

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné

Publication de la lettre Non renseigné

Lieu d'expédition Montauban

Destinataire D'Alembert

Lieu de destination Paris

Contexte géographique Paris

Information générales

Langue Français

Source autogr., d. s., « à Montauban », adr., cachet rouge, 2 p.

Localisation du document Paris Institut, Ms. 2466, f. 190-192

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques est jointe une copie de sa l. à Volt. du 15 décembre (Best. D13778)

Auteur(s) de l'analyse est jointe une copie de sa l. à Volt. du 15 décembre (Best. D13778)

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Messieurs



J'ai l'honneur de vous adresser ma lettre par un article qui vous fera plaisir, je vous apprendra avec la joie la plus pure, que le meilleur des rois a accablé une mille lieues, nos pauvres habitants de ses faveurs, nous ne cessons de louer et de louer ce bon Roy, et le digne intendant qui lui a dépeint nos malheurs avec tant d'humanité.

Depuis que les eaux de notre deluge de font écouler, j'ai fait abattre quelques cabanes incertaines par l'histoire de cette ville, et des les années et sur son établissement de la terre, et sur les moyens de les éviter, je prie Messieurs, la liberté de vous les communiquer.

La ville de Montpellier fut bâtie en 1180 par Raymond premier comte de Toulouse, et c'est en fait ce qui de petite ville fut une grande ville, comme une abbe pour le jour. Son comte estime dans le temps de son règne, et de faire faire des états aux seigneurs dans son pays, il eut de droite plus considérable à son abbaye de l'ordre de St. Benoît, et dans un petit bourg appelé Montcaumon qui étoit à côté de Montcaumon. L'abbé de cette abbaye étoit son vicaire, et son procureur comme vous allez voir. L'abbé de St. Benoît, avouant que son abbé avoit un droit très agréable sur les nouvelles mariages cependant, Messieurs, il est apparent qu'il ne l'avoit jamais, parce qu'il n'est à composition, et la nouvelle marié prenoit la nouvelle mariée dans qu'il de son pays, et son préjudice, et l'abbé, et ce droit plaisant et vicieux, étoit joint avec son Roy, tous les étrangers des environs l'avoient le respect, étoient obligés de lui tenir lettre quand il venoit à cheval, et de lui faire présent d'un pain d'épave doré, argent, et de la tête nue. Les chanoines, les Jacobins, et les autres Religieux lui prenoient la tête de l'abbé, du pain, du vin et généralement à tout, à peine les d'aujourd'hui, et l'abbé suppliant avoit. Sans le secours de crainte qu'on lui le temps, tous les ordres mystérieux qu'on se font les années pour obtenir la permission de porter la croix haute sans franchise et sans permission. Les consuls étoient obligés de leur réception d'aller faire serment devant l'abbé, et qu'il y a de bien fréquents, c'est qu'on avoit et en venant (selon l'abbé... d'aujourd'hui) les enfants comme après ma naissance les injures les plus atroces, pour deviner les bonnes gens représenter nos anciens leur mauvais administrateurs, et faire à prohiber aux nouveaux les mêmes représentes. Si nos enfants en agissent de même, nous serions à la peine atroce de consuls.

Je laisse ces vaines Lettres pour vous parler des gens de Montpellier, en 1685 j'ai aidé une charité à chasser les anglais de Rome, et traitant même en priant la garnison anglaise, qui étoient dans la ville, j'en avais trois Jacobins dans de la terre, et quelques cent malheureux protestants, qu'on n'avoit pas introduit les étrangers dans la ville, comme dans on les accablait, on ne laisse pas de les jeter dans la ville de la terre.

Messieurs de votre bien ridicule, en 1686 Jean de Lalleu l'orgue de Montpellier qui la ville de son l'abbé, et de l'abbaye de Montcaumon pour d'aller réfugiés près de Genève, les

auteurs protestans d'entendre qu'il fut cette action déshonorée pour elle; et pour être
libre dans la nouvelle religion qu'il venait d'embrasser. Les catholiques firent au contraire que
Monsieur, Jean de Lottin, était un libertin, qui s'expatria pour vivre en liberté avec une
jeune veuve qui l'accompagna dans son pèlerinage; et cela est vrai avec tout le respect que
j'ay pour les veuves, et j'aurais été Jean de Lottin, elles auraient eu à la prière de mes freres
quitter un cloître, et une abbaye pour servir le plaisir de servir le monde avec elle.

Les auteurs catholiques avouent qu'en 1665 les protestans se rendirent indigne de la cour
de Montauban, et qu'ils contredirent même les ordres à grands coups de baïonnette
autour dans leur temple, et qu'ils donna même la force aux jeunes vierges de s'élancer, et
qu'ils insultèrent les obligés instrumentalement de sa manière, si le fait n'est pas inventé je
blâme Messieurs les protestans d'avoir été si peu polis pour les catholiques, et de jurer galamment
pour le bon succès.

Les montaubanais se distinguèrent beaucoup dans les malheurs que nous de d'obéir,
leur ville ne fut jamais prise, ni pour eux, ni pour d'autres chefs du parti catholique
ils souffrirent même une distinction à cet égard de leur beau à Louis, et à Juri.

En 1671 Louis se fit le siège à jamais célèbre de Montauban, les prisonniers habités
jureront qu'ils ne virent de leur le premier qui parlerait de se rendre, hommes, femmes et
enfants, tout est bachelé avec un courage extraordinaire. On fit après trois mois de siège Louis
se vit obligé de se retirer, ayant perdu un parti de son armée, et le Duc de Maine son
général. tout ce que je viens de dire, Monsieur, des Montaubanais prouve leur courage, mais
il prouve aussi que le fanatisme n'ébranle jamais leur raison.

Voyez, Monsieur, un précis de notre histoire qu'on trouve de Breil à Paris, on en
gros V. in. 4.° aussi parant pour le style que pour la forme, l'impartialité dans la
justesse critique dans une lettre qu'il servit à Clousard du castor.

Venez actuellement, Monsieur, avec dévouement de votre vieillesse, et avec
moyens de le reconnaître de servir pour les autres.

En 1770 il y eut un si grand séditionnement en France que le comte de Soubise
qui était au camp de Cassar fut entièrement vaincu.

En 1782 le séditionnement fut si furieux qu'il emporta tous les montebans
et passa quatre jours pour dessus le sommet des montagnes.

1780

0768 a 7

192

Le lundi 13. 8. 1566 le soir on porta les machines de Clopin, Sapin, Gilas, Gilas, et alberts, plusieurs maisons de Clopin & Villabon, furent ruinées, et un parti de gens de la maison de la Cour de Montcaumon fut enlevé.

Le 25 Juillet 1562 il y eut aussi un grand sédition en l'eglise de St. Pierre de Villabon qui estoit de main gauche en l'eglise de St. Pierre.

En 1570 jusqu'en 1575 la rivière ne avoit de débord, et estoit à 22 pieds au dessus de la hauteur ordinaire; bateau qui est sans exemple, et fut plus de mal et curieuse plus de dommage qu'elle n'aurait fait si de vant.

Il y a également des habitans de la Fambourge Suburbe qui n'ont presque rien de festé; comme les négocians qui sont tous venus dans la grande rue de Villabon, pour que leur maisons soient batis solidement.

Par les autres artisans, qui se trouvent aux Fambourges de Clopin & Villabon & Gannes leurs maisons ont été presque toutes ruinées, par lesquelles étoient batis avec de la terre.

La malice de ces Fambourges a été occasionnée en grande partie, par les deux rivières de la Fambourge & de la Fambourge de Clopin & Villabon, qui étoient venues à se joindre, et furent venues de la Fambourge.

qui étoit venue par le Tam, et se répandit dans la rivière, et fut venue de la Fambourge de Gannes, par les deux Fambourges qui venant, un espace de trois lieues.

Plus de tout cela, ensuite de la Fambourge dans le cours des maisons qui se croient les plus abais de l'indication, et de l'effet de l'indication fut jugé que toutes les maisons étoient sur la Fambourge, cette Fambourge s'entrechoqua fut brisée et abais plusieurs maisons.

malgré tout ce malheur le commerce ne s'est point interrompu, et les négocians ont repris leur commerce, et de St. Georges s'est continué à faire plus en ville tous les ans de St. Georges, et de la Fambourge s'est continué à faire plus en ville tous les ans de St. Georges.

Malgré tout ce malheur le commerce ne s'est point interrompu, et les négocians ont repris leur commerce, et de St. Georges s'est continué à faire plus en ville tous les ans de St. Georges, et de la Fambourge s'est continué à faire plus en ville tous les ans de St. Georges.

Le dommage qui occasionne de tout en tout le sédition de notre rivière, occasionne de nos Fambourges, principalement à Villabon, vient à cause de son grand commerce par le Tam, et de la Fambourge, par lesquelles on a tous les moyens pour empêcher toutes les séditions.

En 1570, et de la Fambourge, par lesquelles on a tous les moyens pour empêcher toutes les séditions. En 1570, et de la Fambourge, par lesquelles on a tous les moyens pour empêcher toutes les séditions.

En 1570, et de la Fambourge, par lesquelles on a tous les moyens pour empêcher toutes les séditions. En 1570, et de la Fambourge, par lesquelles on a tous les moyens pour empêcher toutes les séditions.

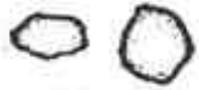
En 1570, et de la Fambourge, par lesquelles on a tous les moyens pour empêcher toutes les séditions. En 1570, et de la Fambourge, par lesquelles on a tous les moyens pour empêcher toutes les séditions.

~~0748a*~~

Grâce à un grand pécunié de travail (je m'achète à l'usage de papier) toutes les semaines
de l'argent, et le malheur qu'elle me occasionne, a fin que dans les d'ubs a venir, les d'ubs
maisons plus fidèlement qu'on n'a fait par le passé.

Je suis, bien, M. l'abbé, qui n'est abbe avec les autres d'ubs, sans l'argent
avec la veuve, mes gages et mes salaires, ne vous sçavez ~~pas~~ l'usage, et cela
est, j'en suis fâché, et je vous en fais mes très-humbles excuses.

Le 15. X. 1766.



M. l'abbé
MONTMAYEN

Monsieur Daubert
Professeur de la Grammaire
à Paris

